

Le MAG

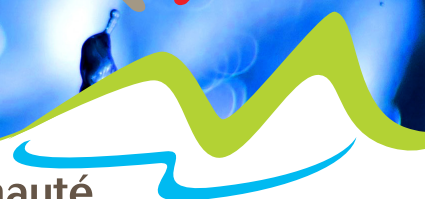
Hautes Terres Communauté

N° 16 / Octobre 2023

Vers le transfert de la compétence

Eau et Assainissement (Épisode 1)

Hautes
Terres communauté
Terres de Volcan



Retour en images



Signature du Contrat Cantal Développement entre le Département et Hautes Terres Communauté :

Bruno Faure, Président du Département du Cantal et Didier Achalme, Président de Hautes Terres Communauté, en présence de Djuwan Armandet, VP Relations avec les financeurs et des partenariats ont signé le vendredi 15 septembre 2023 le Contrat Cantal Développement. Les projets financés répondent à des priorités partagées : un territoire attractif, au cœur des solidarités, innovant et responsable.

Un peu plus de 1,2 million de financements pour soutenir la création et l'aménagement de liaisons cyclables dans la vallée de l'Alagnon, la rénovation et la valorisation des burons des Hautes-Terres, avec la création d'aménagements touristiques, la rénovation du bâtiment du vélorail du Cézallier, l'extension de la Maison de santé à Massiac, la réhabilitation de la piscine de Massiac, la rénovation de l'école de Saint-Poncy et la sécurisation des pistes de compétition du Ski Club du Lioran.



Le Relais Petite Enfance a renforcé ses missions avec le « Guichet Petite Enfance » :

Ce nouveau service d'information gratuit a pour mission de renseigner les familles sur tous les modes d'accueil disponibles sur le territoire, pour les 0-6 ans. Il accompagne et guide dans les démarches d'inscription en structure collective et pour le recrutement d'une assistante maternelle.

Un seul contact : 07 86 95 92 24 ou rpe.modesdaccueil@hautesterres.fr



Des travaux de réhabilitation pour la déchetterie intercommunale à Neussargues en Pinatelle :

Ces travaux d'extension et de mise aux normes sont en cours et ce jusqu'en fin d'année. Ils permettront d'accueillir de nouveaux flux, de sécuriser les installations et faciliter leur gestion. Objectif : trier plus afin de récupérer encore plus de soutien à la valorisation des déchets.



Mise en service de la centrale photovoltaïque à Saint-Mary-Le-Plain :

En bordure de la A75 sur la commune de Saint-Mary-Le-Plain, Hautes Terres Communauté a choisi en 2019 de dédier un terrain à un projet de production d'électricité renouvelable grâce au solaire. Après plusieurs mois de travaux, la centrale photovoltaïque est en service depuis début juillet. Elle délivre une production de 13 607 MWh/an, correspondant à la consommation de 4 536 foyers.



Hautes Terres Communauté labellisé « Territoires d'Industrie » :

Hautes Terres Communauté a intégré en juillet 2023 le Territoire d'Industrie Aurillac-Figeac-Rodez. Cette labellisation permet de rejoindre les 550 intercommunalités qui composent les 149 Territoires d'Industrie. Ce programme national, porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, vise à réindustrialiser les espaces ruraux et périurbains. En intégrant ce programme, les entreprises locales accèdent à un plan d'investissement national d'envergure, qui vise un regain de productivité, d'emploi et d'innovations.

La deuxième vague du programme, pour la période 2023-2027, s'articule par ailleurs autour de quatre enjeux : Innovation, Transition écologique, Compétences et Foncier et répond aux ambitions du Plan France 2030.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Hautes Terres Communauté exprime la vision stratégique pour un développement cohérent et harmonieux du territoire :

À l'été 2023, les élus ont élaboré ensemble un projet politique d'aménagement et de développement durable (PADD) pour les douze prochaines années, qui sera débattu dans les différents conseils municipaux d'ici la fin de l'année 2023. Dès cet automne s'engage le travail sur les zonages et leurs déclinaisons réglementaires précisant les règles opposables aux tiers pour l'exécution de tous travaux ou constructions. Le PLUi sera soumis à une enquête publique, à l'horizon 2025.



Madame,
Monsieur,

Après une belle saison estivale, cette rentrée 2023 a été très positive et stimulante

Positive, car le programme de rénovation et de valorisation des Burons de Hautes Terres est sélectionné parmi les 100 sites

remarquables par la Fondation du Patrimoine ! C'est un coup de projecteur au niveau national sur l'engagement ambitieux et exemplaire de Hautes Terres Communauté dans la préservation et la valorisation de son patrimoine identitaire dont nous pouvons être fiers collectivement.

Stimulante avec la poursuite de la démarche engagée par notre collectivité pour réaliser la première tranche de travaux de la liaison douce Massiac - le Lioran, autre exemple d'aménagement structurant dans la vallée de l'Alagnon permettant à terme de relier le Cantal aux autres cheminements d'intérêt régional.

Ces projets, **réfléchis et co-construits avec l'ensemble des acteurs du territoire**, menés pour construire un **territoire où il fait bon vivre**, sont soutenus par la signature du Contrat Cantal Développement qui s'est déroulée le 15 septembre 2023. Ensemble, **renforçons l'attractivité et confortons l'activité économique de nos communes**.

Par ailleurs, et toujours avec ce souci de **collaboration** et d'**efficacité**, les élus et agents de la collectivité se sont saisis de la question de l'eau, sujet important pour nos communes et leurs habitants. Cette ressource naturelle, rare et précieuse, fait l'objet de toutes les attentions depuis plusieurs années et, à la demande de l'Etat, les communautés de communes sont amenées à se saisir de cette compétence, dévolue jusqu'ici aux communes. Le but est de **mutualiser les moyens et coopérer entre acteurs d'un même territoire** pour proposer **un service de qualité, efficace et de proximité**, au **moindre coût pour les usagers**. L'ensemble des maires des communes de Hautes Terres Communauté, les élus ainsi que les agents de notre intercommunalité et les partenaires travaillent de concert pour élaborer des scénarios concrets et identifier la meilleure solution qui sera mise en œuvre en 2026.

Le Grand Angle du Mag d'octobre vous en dit un peu plus sur **les enjeux de gestion de ce cycle de l'eau, petit par sa taille mais grand par son importance dans nos vies quotidiennes**.

Très bonne lecture !

Didier Achalme

Président de Hautes Terres Communauté

SOMMAIRE

Zoom sur les communes

p. 4

La Chapelle-d'Alagnon : Terre d'accueil en bord de rivière

La Chapelle-Laurent : Une vue à 360°

Laurie : Au pied du Cézallier

Patrimoine

p. 7

La sauvegarde des Burons : les travaux ont commencé !

Politique globale de l'eau

p. 8

Vers le transfert de la compétence Eau et Assainissement – Épisode 1

Tourisme

p. 10

Les premiers retours de la saison estivale 2023

Une rentrée sous le signe du vélo, avec Prat de Bouc se raconte

Talents d'ici !

p. 12

L'Auberge à Chalinargues fête son 1er anniversaire

Le Moulin de la Santoire, lieu d'accueil paisible

Culture

p. 14

Chemin faisant - Exploration cinématographique en montagne volcanique

Quoi de neuf ?

p. 19



La Chapelle-d'Alagnon : Terre d'accueil en bord de rivière

Carte d'identité



La commune de La Chapelle-d'Alagnon est composée de 9 villages et est au carrefour de la N122 sur l'axe Aurillac-Massiac et de la D926 allant jusqu'à Saint-Flour.

- 256 hab. - 1 000 ha
- 12 exploitations agricoles
- 1 église Saint-Laurent
- 1 salle polyvalente et un local de chasseurs
- 1 ferme-auberge au Bourg
- 1 guinguette « Au Moulin de Gaspard »
- 12 gîtes privés et une chambre d'hôtes
- 2 sites historiques : Le Château du Jarrouset du XVI^e siècle, inscrit aux Monuments Historiques et l'Oratoire Notre-Dame-de-Chez-Nous à Laborie
- 3 logements locatifs communaux

GÉRARD POUDEROUX

Maire depuis 2014

Vos projets d'avenir : Prolongement et finition de l'enfouissement des réseaux électriques pour 2024. Acquisition d'un terrain privé pour la construction d'un local technique de manière à faciliter le travail du jeune employé intervenant sur la commune. Des travaux de rénovation intérieurs et extérieurs à l'Église après 2 ans de diagnostic. Des travaux de rénovation du

petit patrimoine (lavoir, fontaine, travail à ferrer sur Saint-Loup).

Ce qui vous plaît le plus dans votre commune : De par sa proximité avec des centres-bourgs, son cadre de vie agréable et son charme, c'est une terre qui plaît et qui est très prisée. Beaucoup souhaitent s'y installer de manière définitive et notamment y construire une habitation. Dans le cadre du PLUi, on espère avoir plus de réserve foncière pour répondre à la demande.

Un message à transmettre à des visiteurs qui ne connaîtraient pas votre commune : Les visiteurs sont les bienvenus sur un site comme le nôtre. Que ce soit pour une nuit, une semaine ou définitivement, ils ne pourront que succomber aux charmes de notre petite Chapelle !



Les pépites de La Chapelle-d'Alagnon

La rivière de l'Alagnon

« La commune est bercée par la Vallée de l'Alagnon, rivière avec laquelle les habitants ont appris à composer au fil des siècles. Les maisons sont situées sur les hauteurs et la construction d'un pont a permis de relier les deux parties du bourg. Véritable atout, elle fait le bonheur des pêcheurs et des promeneurs, et rythme la vie de notre commune. »



L'Église Saint-Laurent



« Dédiée à Notre-Dame-de-la-Nativité, l'architecture de l'église remonte à l'époque romane. Le clocher porte la date de 1670 et fut construit par Jean de Sagnes, alors seigneur des lieux. L'église possède un reliquaire qui montre un travail précieux et précis. Ce petit coffre en bois recouvert d'une lame d'argent est inscrit aux Monuments Historiques. L'église trouve son charme par son emplacement, située sur un petit rocher surplombant l'Alagnon. »



La Chapelle-Laurent: UNE VUE à 360°

Carte d'identité



La commune de La Chapelle-Laurent est située sur un plateau parsemé de sucs volcaniques, près de l'A75.

Les pépites de La Chapelle-Laurent

Le centre d'incendie et de secours

« La Chapelle-Laurent est une des rares plus petites communes à disposer d'un centre d'incendie et de secours. C'est un centre qui dispose d'un bon matériel d'intervention et qui sera entièrement réaménagé sur cette fin d'année (avec le CD15). Avec 88 interventions en 2022 et aujourd'hui une sortie tous les 2 jours en moyenne, c'est un centre petit par sa taille mais grand par son utilité. »

La fromagerie Gardon et son célèbre fromage de pays

« Implantée sur la commune de la Chapelle-Laurent depuis 1935, la fromagerie Gardon est une entreprise intergénérationnelle, transmise de père en fils depuis 3 générations. Entreprise connue dans toute la France pour son célèbre « chapelou », fromage à pâte souple, elle est devenue un pôle attractif, aujourd'hui en plein essor, et qui draine un passage régulier dans la commune. »

- 260 hab. – 2 609 ha
- Une vingtaine d'exploitants agricoles
- 1 église du XIII^e siècle
- 1 agence postale
- 1 grande salle polyvalente et 1 club de football
- 1 aire de camping-car gratuite
- 1 école maternelle
- 1 centre d'incendie et de secours
- Plus d'une dizaine de commerces et d'entreprises

GEORGES CEYTRE

Maire depuis 2008

Quel message auriez-vous à transmettre à des visiteurs qui ne connaîtraient pas votre commune ?

La Chapelle-Laurent est l'occasion de profiter d'une vue exceptionnelle sur le Cézaillier, la Margeride, Prat de Bouc et les Monts du Forez. De beaux endroits sont à découvrir, avec notamment deux sentiers de randonnée et deux tables d'orientation.

Pour vous, 3 mots associés à la fonction de maire en milieu rural ? Investissement, polyvalence et proximité.

Qu'est-ce qui vous manquerait en étant maire dans une zone urbaine ? La connaissance de la population, la proximité avec eux. La connaissance du territoire car ici, nous en connaissons chaque recoin.



Thierry
PAUTHONNIER,
1^{er} adjoint, et
Georges CEYTRE



Laurie : Au pied du Cézallier

Carte d'identité



La commune de Laurie est composée de 8 villages, 3 corps de ferme et se situe à la frontière entre le Cantal et la Haute-Loire.

- 93 hab. - 1 923 ha
- Activité principalement agricole avec 16 exploitations
- 2 églises dont 1 datant du XII^e siècle, classée aux Monuments Historiques
- 1 artisan menuisier
- 1 camping et 1 gîte de groupe
- 1 auberge communale

ROBERT JOUVE

Maire depuis 2020

Vos projets d'avenir : Après 3 ans de mandat tourné sur les travaux de réfection, de voirie, de chemins communaux et un énorme travail réalisé sur la recherche de fuite d'eau pour éviter le gaspillage de cette précieuse ressource, l'autre moitié du mandat sera tournée sur la rénovation du bâti : rénovation de la salle communale et du retable de l'Église du bourg, puis

rénovation de l'Église Sainte-Madeleine de Lussaud.

Dans quel état d'esprit êtes-vous ? Je reste serein sur l'avenir et à l'écoute des habitants. Le défi du mandat est de faire aboutir les projets déjà commencés et de continuer à dynamiser la commune.

Quel message auriez-vous à transmettre à des visiteurs qui ne connaîtraient pas votre commune ? Venez découvrir notre patrimoine en parcourant les chemins de randonnée et finissez votre parcours par un bon repas à l'Auberge communale !

Qu'est-ce qui vous manquerait en étant maire dans une zone urbaine ? La beauté des paysages et la qualité de vie. Également la proximité avec nos habitants car nous devons travailler collectivement pour faire progresser la commune.



Un peu d'histoire...

En 1836, Laurie absorbe l'ancienne petite commune de Lussaud, avec son église Sainte-Madeleine qui est reconstruite au milieu du XIX^e siècle.

- En 1962, 2 enfants du pays découvrent une importante nécropole sur le plateau dit « de Lair », composée de 30 tumulus.

Les pépites de Laurie

Laurie, village étape du Tour des Vaches Rouges

La commune de Laurie est l'arrivée de la troisième étape débutant à Anzat-le-Luguet et le départ de la quatrième étape jusqu'à Peyrusse, de ce splendide itinéraire de randonnée, chevauchant le Cantal et le Puy-de-Dôme, entre pays des vaches salers, volcans et estives.

L'Église du bourg

L'Église Notre-Dame de l'Assomption à Laurie date du XII^e siècle. Elle renferme une magnifique Vierge en majesté datée de la fin du XII^e siècle, début du XIII^e. Elle a été inscrite aux Monuments Historiques en 1927.



La sauvegarde des Burons : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Fruit d'un partenariat entre Hautes Terres Communauté et les 4 communes concernées, le programme de sauvegarde des Burons de Hautes Terres est entré dans sa phase opérationnelle.

Les travaux ont démarré à la mi-juillet sur les communes d'**Albepierre-Bredons**, **Ségur-les-Villas** et **Vèze** et se poursuivront jusqu'à l'hiver. Les travaux reprendront au printemps, après la trêve hivernale. Pour ce qui concerne le buron à **Lavigerie**, le déroulé des travaux fait encore l'objet de réflexions afin de concilier au mieux préservation du site et organisation du chantier.



Des sites qui seront à (re)découvrir de manière nouvelle et originale

Afin de donner vie à ces lieux uniques, l'interprétation et la scénographie seront au cœur du projet pour mettre en lumière la singularité de chaque site et faire (re)découvrir chaque buron dans son environnement spécifique : paysage volcanique, ciel étoilé, zone humide, pastoralisme, etc.

→ **Objectif : Vous amener à poser un regard nouveau sur ces exceptionnelles sentinelles de nos montagnes.**

N'hésitez pas à nous contacter pour apporter vos témoignages et partager vos connaissances de ces lieux emblématiques, afin de les retrouver dans un de nos prochains MAG...

Si vous souhaitez soutenir le projet, c'est possible !

Projet particulièrement ambitieux (plus d'1,4 millions d'euros hors taxes), cette opération bénéficie de fonds publics (État, Conseil Départemental, Hautes Terres Communauté) et de l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Toutefois, ce soutien public n'est pas suffisant. Hautes Terres Communauté étant tête de pont pour 4 communes du territoire, il était important de solliciter tous les soutiens possibles. Aussi, les élus et les équipes se sont mobilisés pour rechercher des soutiens de fonds privés via la Fondation du Patrimoine et la Fondation du Crédit Agricole. Ces efforts ont été récompensés puisque les burons de Hautes Terres ont été sélectionnés par la Fondation du Patrimoine* parmi les 100 sites départementaux à sauvegarder. Seul site cantalien à avoir été retenu, ce véritable coup de projecteur au niveau national et international doit permettre de soulager le budget total du programme, notamment grâce à un appel à la souscription publique.

Si vous souhaitez en savoir plus ou participer à la sauvegarde de ces burons, il vous suffit de scanner le QR code ci-contre !

**FONDATION
DU
PATRIMOINE**



**La Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui s'investissent pour rendre la France plus belle, accompagnant chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que notre patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien.*

Cette opération bénéficie du soutien de l'Europe (FEADER), de l'État, du Conseil Départemental, de la Fondation du Crédit Agricole et de la Fondation du patrimoine.

Vers le transfert de la compétence Eau et Assainissement - Épisode 1



Épisodes de sécheresse, diminution des niveaux des nappes phréatiques, changement du rythme des pluies : le cycle de l'eau connaît d'importantes modifications. Si ces évolutions ont des conséquences directes sur nos usages de l'eau, elles imposent aussi aux collectivités en charge de la gestion de la ressource en eau de poser une réflexion large, que ce soit en termes de quantité ou de qualité.

Aujourd'hui, ce sont les communes qui assurent la responsabilité de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif, sur le territoire de Hautes Terres Communauté. Demain, au 1^{er} Janvier 2026, Hautes Terres Communauté deviendra compétente en la matière. Cette passation se prépare dès à présent et les réflexions sont d'ores et déjà lancées !

Les enjeux d'un transfert de compétence

La réglementation impose aux communautés de communes d'exercer la compétence eau potable et assainissement à compter du 1^{er} Janvier 2026 au plus tard. Cette nouvelle échelle de gestion obligatoire souhaitée par l'État doit permettre une mutualisation et une coopération pour répondre plus efficacement aux besoins des habitants et au défi climatique.

Quelques exemples concrets des enjeux de demain :

Un enjeu environnemental. L'été 2023, après celui de 2021, a mis en exergue les multiples impacts de la sécheresse : coût des approvisionnements par citerne, dégradation de l'eau due aux rejets dans une quantité d'eau moindre, endommagement des réseaux et ouvrages. Les solutions existent, notamment avec des besoins d'interconnexion plus nombreux, des moyens de captage et de stockage plus importants. Cela implique des investissements lourds mais nécessaires.

Un enjeu de conformité des équipements. Le constat est le suivant : 40% des réseaux ont plus de 50 ans et un rendement moyen des réseaux de 80%. D'où des travaux d'amélioration nécessaires.

Un enjeu social. 400 000 personnes en France ne sont pas branchées à un réseau de distribution. L'accès à l'eau pour tous et partout est un incontournable.

On vous explique

« le petit cycle de l'eau »

Par rapport au Grand cycle de l'eau (qu'on a tous appris à l'école !) le Petit cycle de l'eau correspond à la domestication de l'eau par l'homme. Il englobe les différentes opérations organisées pour assurer le prélèvement de la ressource en eau, le traitement, le stockage, la distribution, la collecte des eaux usées, le traitement et le rejet dans le milieu naturel....

C'est bien sur ce Petit cycle de l'eau que les collectivités interviennent et organisent les services liés à l'eau potable et l'assainissement.

Actuellement, sur Hautes Terres Communauté, l'ensemble de ce circuit relève de la compétence des communes. Certaines l'exercent seules avec leur propre service, d'autres l'ont confiée à des syndicats de gestion (Grangeonne, Margeride Nord, Brivadois, Lioran) et d'autres encore font appel à des entreprises.

Source : Office français de la biodiversité



- 1 Prélèvement d'eau brute
- 2 Potabilisation de l'eau
- 3 Stockage de l'eau potable
- 4 Distribution de l'eau potable

- 5 Collecte des eaux usées
- 6 Traitement des eaux usées
- 7 Rejet au milieu naturel



Hautes Terres Communauté et ses communes se préparent à ce changement

Complexité de ces transferts, conséquences importantes sur l'organisation des services proposés aux usagers, il est indispensable de se préparer, d'anticiper et d'analyser finement les modalités d'organisation actuelles pour construire celles à venir.

L'objectif pour le territoire d'ici 2026 : organiser un service de qualité, efficace et de proximité au moindre coût pour les usagers.

Depuis le printemps 2023, les élus des communes, coordonnés et accompagnés par Hautes Terres Communauté mettent à profit le temps restant avant 2026 pour préparer le transfert. La Communauté de Communes s'appuie sur Cantal Ingénierie Territoires, l'État et les agences de l'eau pour mener cette démarche à bien.

Les réflexions stratégiques et techniques en cours doivent aider les élus à répondre à des questions concrètes pour définir le niveau de service souhaité :

- Quel est l'état des réseaux et des équipements ? Quel programme d'investissement sera nécessaire pour les entretenir ?
- Quelles sont les ressources en eau ? Comment répondent-elles aux besoins ?
- Combien coûte le service ? Quelle tarification appliquée aux usagers ?
- Qui contacte l'utilisateur quand il a un souci avec son eau ? Quel délai pour obtenir une intervention ?



L'organisation la plus adaptée pour répondre à l'objectif fixé sera alors discutée. A ce jour, plusieurs hypothèses sont envisagées : gestion directe par Hautes Terres Communauté, gestion hybride avec des syndicats existants ou à créer, etc. Tous les scénarios seront évalués et débattus par les élus pour que collectivement, la structuration optimale soit retenue et mise en place.



L'eau potable et l'assainissement collectif sur Hautes Terres Communauté en chiffres :

- Environ **1.2 million de m³** d'eau potable vendus
- **124 sites** de production d'eau potable et **158 réservoirs**
- **734 km** de conduites d'eau potable
- **53 unités** de traitement des eaux usées
- **19 équivalent temps plein chargés** de ces services

En savoir plus :

- www.ofb.gouv.fr/le-petit-cycle-de-leau
- www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/03/30/presentation-du-plan-eau

Les premiers retours de la saison estivale 2023

La billetterie a le vent en poupe !

Pour cette saison estivale, l'Office de tourisme a choisi d'élargir son offre de billetterie, avec plus de 100 activités disponibles à la réservation en ligne ou dans les points d'information. Un choix gagnant, puisque les ventes sont en nette croissance et le chiffre d'affaires fait un bond de 20% sur la période de mai à août par rapport à l'année précédente. Cette année 2023 sera donc une année faste pour Hautes Terres Tourisme avec plus de 4 000 billets vendus et qui dépasse son objectif annuel dès le 15 août !

Et depuis cette rentrée, la billetterie en ligne, ça marche aussi pour la saison culturelle !

Réservez également vos billets en ligne pour assister à des moments artistiques inégalables.

Rendez-vous dès à présent sur le site de Hautes Terres Tourisme, rubrique Boutique :

<https://boutique.hautesterrestourisme.tr/>



On vient (aussi !) dans le Cantal pour sa gastronomie.

Malgré une météo qui a soufflé le chaud et le froid sur notre région et un portefeuille en berne avec l'inflation, l'affluence touristique reste stable au niveau national et départemental par rapport à 2022. Sur Hautes Terres, si les hôtels maintiennent leur niveau, les propriétaires de gîtes et meublés de tourisme font le constat d'un taux d'occupation en baisse. Cela reste à confirmer par un recueil d'informations plus complet.

Un point notable pour le territoire des Hautes Terres cette saison, une hausse d'activité pour les établissements gastronomiques. Parce que les vacances, c'est aussi prendre le temps de déguster les spécialités locales, autour d'un bon repas, entre amis ou en famille !

Hautes Terres Communauté et Hautes Terres Tourisme poursuivent leurs initiatives visant à accompagner ce secteur d'activité en mutation et à renforcer la collaboration avec leurs partenaires dans cette démarche.



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU VÉLO, AVEC PRAT DE BOUC SE RACONTE

Une édition Spéciale Vélo pour fêter la fin de l'été et entamer la rentrée en douceur était proposée le 09 septembre 2023 au Col de Prat de Bouc. En partenariat avec le Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien, une dizaine d'animations autour du vélo a animé les abords de la Maison du Col, gratuites et ouvertes à tous.

Une belle journée ensoleillée qui a permis de mettre le Vélo dans tous ses états : balade en VTC ou VTT à assistance

électrique, plateau VTT spécial enfants, test de « drôles de vélos », atelier réparation ou encore vélo-ciné ont rythmé cette 3^e édition, pour le plaisir des petits et des grands.

Cette action s'inscrit dans la politique volontariste de Hautes Terres Communauté de développer des alternatives de déplacements à ses habitants et ses visiteurs avec la création de liaisons douces entre le Lioran et Massiac et des actions dans les écoles avec les ateliers « Savoir rouler à vélo ».



L'Auberge à Chalinargues

fête son 1^{er} anniversaire



Le 1^{er} août 2022, Anne-Sophie et Sandrine, venues de Besançon, s'associent avec Fanny pour reprendre la gestion de cette ancienne auberge et y développer un concept de grignoterie, adapté à la demande de la clientèle du territoire. Elles reviennent pour le MAG sur cette aventure...



... qui a mûri au fil du temps

« Le restaurant a ouvert fin septembre 2022. L'objectif était de retrouver ce que l'on avait à Besançon : un bar-restaurant avec une cuisine traditionnelle et locale, dans lequel les clients se sentent bien. Nous avons créé un concept de « grignoterie » ; vous pouvez venir boire un verre tout en grignotant quelque chose et sans forcément passer par le restaurant. Produits locaux et moment de partage sont aux rendez-vous ! »

Proposer des animations toute l'année

Anne-Sophie, passionnée de jeux de société, a proposé quelques soirées jeux durant la première année. Voyant la clientèle locale réceptive, le projet évolue encore avec la volonté d'élaborer une programmation régulière basée sur des soirées jeux et spectacles. En décembre, l'Auberge accueillera une compagnie de théâtre, à destination des enfants.

En attendant, RDV le 28 octobre 2023 pour une soirée concert folk/pop, en association avec La Mie Chamalou, boulangerie à Chalinargues !

Une histoire de famille

Sandrine, « originaire du coin », a effectué ses études en école hôtelière à Aurillac et à Moulins, avant de travailler dans cette ancienne auberge de 1994 et jusqu'en février 2010, aux côtés de ses parents. Une histoire de famille donc puisqu'elle y reviendra en 2022, après 10 années passées à Besançon où elle a rencontré Anne-Sophie, auparavant responsable d'internat.

Un projet post-covid...

En 2020, alors que l'Auberge est fermée depuis presque 3 ans, Anne-Sophie, Sandrine et Fanny décident de s'associer et de redonner vie à ce lieu important pour le village. Les premières démarches auront lieu en 2021, après l'épidémie de Covid 19, et l'ouverture du bar quant à elle a eu lieu le 1^{er} août 2022. « Ces deux années avant l'ouverture nous ont permises de réfléchir à ce que l'on souhaitait proposer et à poser des mots sur notre projet, mais également de réaliser tous les travaux nécessaires. En effet, la cuisine a été entièrement rénovée. », témoignent Anne-Sophie et Sandrine.



infos

L'Auberge à Chalinargues

4 route du Pirou

15 170 Neussargues en Pinatelle

☎ 09 70 66 73 90

@ lauberge.chalinargues@gmail.com

www.lauberge-chalinargues.fr

📱 @lauberge.chalinargues

Le Moulin de la Santoire, lieu d'accueil paisible



Maredsou Charvillat et Jocelyn Fraisse, âgés de 33 ans et tous les deux originaires de Clermont-Ferrand, ont réouvert cet ancien moulin situé sur les hauteurs de Saint-Saturnin près de l'étang, le 13 mai 2022.



Une cuisine traditionnelle et locale

« Nous proposons une cuisine faite maison avec des produits locaux de qualité, que nous surnomons la « terroironomie » [NDLR : contraction de terroir et gastronomie]. Nous travaillons avec des passionnés que nous souhaitons mettre en valeur (Le Moulin d'Adèle pour les huiles, Cafés des Puy pour le café, etc...). Enfin, nous accordons une importance pour l'éthique (respect envers les animaux et l'environnement). »

Garder l'âme du moulin

« Nous gérons le restaurant tous les deux. Nous souhaitons que celui-ci reste familial, convivial et à taille humaine. Ici, les clients doivent se sentir comme à la maison. C'est un peu comme une brocante, l'accueil y est chaleureux et l'on y trouve de la vieille vaisselle. Nous avons réalisé beaucoup de récup, restant dans une démarche de non-consommation. »

Un parcours professionnel au service des grandes tables

Maredsou et Jocelyn se sont rencontrés au Lycée hôtelier à Chamalières, elle en service et lui en cuisine. Ils ont travaillé 10 ans en France dans la haute gastronomie et dans les plus grands hôtel-restaurants (à Grasse, Reims, Royat, Courchevel, Beaune...) et ont voyagé dans plusieurs pays comme l'Australie ou la Birmanie, avant de venir s'installer dans le Cantal.

Saint-Saturnin, le coup de cœur pour une installation évidente

« Nous ne connaissions pas vraiment le département. Nous avons démarré nos recherches dans le Nord du Cantal, cherchant un coin sauvage en montagne. La commune de Saint-Saturnin a su nous attirer avec cet établissement proche du camping et d'une aire de camping-car. Nous avons eu le coup de cœur pour l'étang se trouvant à côté. »



infos

..... **Le Moulin de la Santoire**

La Plaine – 15 190 Saint-Saturnin

☎ 04 71 73 47 25

@ contact@lemoulindelasantoire.fr

www.lemoulindelasantoire.fr

f @lemoulindelasantoire

Chemin faisant - Exploration cinématographique en montagne volcanique : un projet innovant sur le territoire de Hautes Terres Communauté

La Saison Culturelle 2023-2024 se déroule autour d'un fil rouge : notre territoire de montagne volcanique. Pour nous accompagner à (re)découvrir notre territoire, son patrimoine, qu'il soit artistique, naturel, historique ou culturel, mais aussi ceux qui le vivent, Hautes Terres Communauté accueille en résidence les artistes du collectif Espèces d'Espaces. Un concept innovant qui passe à travers une exploration cinématographique intrigante et novatrice.

Depuis juillet dernier, l'ensemble des habitants du territoire ont ainsi pu croiser le réalisateur Pippo Taleggio entouré de son équipe de réalisation, Ruben Sanchez et Lila Tobosco, venus tourner leur prochain long-métrage sur notre territoire de montagne volcanique au cours d'un périple effectué à vélo.

Les premiers tournages ont eu lieu cet été !



Durant les mois de juillet et septembre, le collectif a sillonné le territoire pour réaliser de multiples tournages en tout genre. Au bar « Chez Jo », à Chalinargues, dans un buron à Prat de Bouc, une école à Laveissière, aux Palhàs à Molompize, au musée Elise Rieuf à Massiac ou sur une place dans Murat, autant de lieux qui ont pu être investis pour vous inviter à prendre part à cette exploration cinématographique.



Prochains RDV en 2024

C'est à l'été 2024, que l'équipe artistique présentera son œuvre finale, rendue possible grâce à l'ensemble des tournages et rencontres réalisées sur le territoire. Plusieurs projections visuelles seront organisées sur du patrimoine bâti ou naturel du territoire, et révéleront différents aspects de notre montagne volcanique. Avant cela, le collectif sera présent en janvier 2024 pour une phase d'écriture, puis au printemps pour tourner les dernières scènes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.hautesterres.fr > Rubrique Culture > Accueil d'artistes en résidence sur le territoire.

..... Suivez l'épopée de Pippo et Ruben sur
les réseaux sociaux :

f @CultureHautesTerrescommunaute

@HautesTerrescommunaute

Revivez leur épopée en ligne
sur Polarstep :

SCAN ME



Quoi de NEUF ?



LES PERMANENCES DE la CAF ÉVOLUENT !

Vous pouvez maintenant :

- Solliciter un RDV avec un conseiller de la CAF auprès d'un agent France Services dans l'une des 4 Maisons sur le territoire de Hautes Terres Communauté
- Ou prendre un RDV téléphonique à partir de votre espace personnel CAF sur <https://www.caf.fr/>

Déploiement du programme « Savoir Rouler à Vélo » dans les Écoles ÉLÉMENTAIRES



Au printemps, 70 élèves des écoles élémentaires d'Allanche, Laveissière, Massiac et Saint-Poncy ont bénéficié du programme national « Savoir Rouler à Vélo ». Encadrés par l'École MCF Volcan du Cantal, les enfants ont pu apprendre à se déplacer en vélo en autonomie et en toute sécurité, lors des 7 séances proposées dans chacune des écoles.

Ce programme s'inscrit dans la stratégie Mobilité de Hautes Terres Communauté qui vise à encourager le vélo comme mode de déplacement au quotidien. Fort de l'enthousiasme suscité, il se poursuivra sur cette nouvelle année scolaire dans d'autres écoles du territoire.

L'Accueil de Loisirs réouvre ses portes du 23 au 27 Octobre !

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
SECTEURS MASSIAC / MURAT
Ouvre ses portes du 23 au 27 octobre 2023
De 3 à 12 ans

Plus d'informations : www.hautesterres.fr

Après une belle saison estivale qui a permis l'accueil de près de 200 enfants sur les sites d'Allanche, Massiac et Murat, l'Accueil de Loisirs ré-ouvre ses portes à l'occasion des vacances d'automne.

RDV du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023 sur les sites de Massiac et Murat. Une navette pour les enfants du secteur d'Allanche est mise en place en direction du site de Massiac.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !

Renseignements au 06 77 51 37 24

Nouvelle Édition des Jobs d'Hiver

Le Campus Formation CCI en partenariat avec Hautes Terres Communauté organise une nouvelle édition des Jobs d'hiver le 18 octobre 2023 dans le hall du téléphérique de la station du Lioran de 14h à 17h.

Cet évènement a pour objectif premier de faciliter les recrutements saisonniers, en premier lieu pour les recruteurs de la station élargie du Lioran (Prat de Bouc y compris). Les offres d'emploi peuvent également concerner le périmètre du bourg de Laveissière / commune de Murat.



Directeur de publication : Didier Achalme
Coordination et rédaction : Hautes Terres Communauté

Crédits photos : Hautes Terres Communauté, Hautes Terres Tourisme, SIGAL

N°ISSN : 27806982X

Conception : Alpha-Comm' - Impression : Champagnac - Impression sur papier PEFC



Infos pratiques...

Hautes Terres Communauté

04 71 20 22 62

contact@hautesterres.fr

Hautes
Terres
communauté
Terres de Volcan

Pour suivre l'actualité sur le web

www.hautesterres.fr



10-31-3084 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

SAISON Septembre 2023 à Janvier 2024 CULTURELLE



ACTE 1

VENDREDI 15 SEPTEMBRE - 20h30

Allanche

Les merveilles du violon

Natacha Triadou

DU SAMEDI 16 SEPTEMBRE

AU JEUDI 28 SEPTEMBRE

Itinérance

**Résidence d'artistes « Chemin faisant
Exploration cinématographique
en montagne volcanique », épisode #2**

Collectif Espèces d'Espaces

MERCREDI 20 SEPTEMBRE - 15h30

Massiac

Jaimtrolezalbums

Acteurs, pupitres et cie

MERCREDI 25 OCTOBRE - 20h30

Molompize

Le mariage forcé, Cie 800L de paille,
dans le cadre de la Fête des Palhàs

VENDREDI 10 NOVEMBRE - 20h30

Allanche

Projection documentaire

« Ta qué canté éra montanha »
(Pour que chante la montagne)

SAMEDI 18 NOVEMBRE - 20h30

Laveissière

Duo tango, Eva Laura Madar

Julio Saaverda et les Chimichango

SAMEDI 25 NOVEMBRE - 14h30

Neussargues en Pinatelle

J'ai fait une belle croisière avec

Jean-Pierre, Cie Le Bruit Des Couverts

MERCREDI 06 ET JEUDI 07 DÉCEMBRE

Massiac : 10h et *Murat* : 10h

Ô, Cie Comme un Pinson

VENDREDI 22 DÉCEMBRE - 20h

Dans ton cœur, cie Akoreacro

Bus-Spectacle La Comédie

de Clermont-Ferrand au départ

d'Allanche, Neussargues et Massiac

VENDREDI 19 JANVIER - 20h30

Murat

**« Faire parler la terre », Rencontre
artistique avec Coralie LEBLAN**

Cie Les moitiés sont des tiers

